

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 5
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05 Septembre 2017

Le 11 septembre 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON, Olivier EYRAUD, Chantal NOEL (pouvoir Yves DUMOULIN), Raymond MOUSSY (pouvoir Marie-Christine THEVENET), Richard PACCAUD, Marc PECHOUX (pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars-sur-Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE

OBJET : ENVIRONNEMENT : COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE AU SIEA – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

M. Bernard Grison, Président, en l'absence de M. Etienne SERRAT, Vice-Président en charge de l'Environnement, rappelle que :

Par courrier du 18 avril 2017 et après échanges entre services, le SIEA a sollicité la CCDSV dans le cadre de la constitution d'une Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE), prévue par l'article L2224-37-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission doit en effet être créée entre les syndicats détenant la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie Electrique (AODE) et les EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inscrits dans le périmètre de ces syndicats. C'est le cas de la CCDSV.

Cette commission a pour vocation de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leur politique d'investissement et de faciliter les échanges de données.

Elle est présidée par le président du SIEA et comprend un nombre égal de représentants du syndicat (18) et de représentants des EPCI concernés (18).

Le SIEA sollicite donc la CCDSV pour désigner un représentant au sein de cette commission.

Le bureau propose de désigner M. Daniel DOMPOINT, représentant de la Communauté au sein de cette commission.

Les éventuels candidats à ce poste sont invités à se faire connaître avant la séance.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après appel de candidature, aucun candidat ne se présente à ce poste.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de ne pas procéder au scrutin secret pour cette élection ;
- ✓ **Elit** M. Daniel DOMPOINT en tant que représentant de la CCDSV à la commission consultative paritaire de l'Energie au sein du SIEA.

A Trévoux, le 09/11/2017

Le Président,
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 15 SEP. 2017
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170911-2017C81-EN
Affichage le :

15 SEP. 2017

